

LE CITRON JAUNE, CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE
ET DE L'ESPACE PUBLIC

Recherche un/e directeur/trice

Pour prendre la direction, à partir du **1^{er} avril 2021**, du Citron Jaune -
Centre national des arts de la rue et de l'espace public,
à Port-Saint-Louis-du-Rhône [13]



Inauguré en 1992, Le Citron Jaune, lieu de fabrique inventé par la compagnie Ilotopie, est reconnu Centre national des arts de la Rue dès 2005 et devient Centre national des arts de la rue et de l'espace public en 2016.

Situé entre Rhône et mer Méditerranée, entre nature camarguaise et industries portuaires, il inscrit son action entre art, sciences, environnement et paysage.

Implanté sur un vaste terrain, il dispose d'un bâtiment principal, d'une salle de répétition et d'une maison d'habitation.

Des travaux de réhabilitation de l'édifice principal sont engagés et devraient permettre sa réouverture au public dans le courant de l'année 2021.

L'effectif permanent est de 6 ETP. Budget moyen de la structure 600K€.

MISSIONS

Dans le respect des missions d'intérêt public attachées au label CNAREP définies par le cahier des missions et des charges fixé par l'arrêté du 5 mai 2017 publié au Journal officiel de la République Française n°0110 du 11 mai 2017 et accessible sur le site www.legifrance.gouv.fr/le/la/directeur/trice aura notamment la charge d'assurer la responsabilité de la programmation artistique, de la gestion de l'équipe, de l'élaboration et de la gestion du budget de la structure, du suivi des relations avec les partenaires institutionnels, culturels et associatifs et d'une politique de relation aux publics, et de poursuivre la mise en réseau et les partenariats à l'échelle régionale, nationale, européenne et internationale.

Il est attendu du projet artistique qui sera présenté la mise en place d'une dynamique territoriale dans la perspective de fédérer les énergies, de faire naître et d'accompagner les projets sur son aire d'implantation, mais aussi d'en assurer le rayonnement, en complémentarité avec les structures partenaires du territoire, notamment le CNAREP Lieux Publics, la FAIAR et la Cité des arts de la rue, situés à Marseille.

COMPÉTENCES REQUISES

- ▶ Expérience significative dans un établissement culturel à ambition et budget comparable ;
- ▶ Connaissance approfondie du domaine des arts de la rue / arts dans l'espace public (France, étranger) dans ses aspects artistiques, professionnels et institutionnels ;
- ▶ Expériences et connaissances confirmées quant à l'organisation de projets de rayonnement, national, européen et internationale ;
- ▶ Compétences avérées en matière d'administration et de gestion (élaboration et gestion du budget de la structure, liens avec les partenaires institutionnels) ;
- ▶ Sensibilité aux enjeux de développement du territoire et des publics ;

- ▶ Appétence pour le suivi de rénovation d'un équipement culturel,
- ▶ Faculté d'adaptation à un environnement complexe et multipartenarial ;

CALENDRIER ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- ▶ CDI à temps plein avec rémunération selon la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles ;
- ▶ Poste basé à Port-Saint-Louis-du-Rhône nécessitant de nombreux déplacements.

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum-vitae et une présentation de leur parcours artistique, par voie électronique [au format.pdf], **avant le 25 novembre 2020 minuit**, à l'adresse mél suivante : candidature@lecitronjaune.com, à l'attention de :

- ▶ Madame la Directrice générale de la création artistique
- ▶ Monsieur le directeur régional des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Monsieur le Maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- ▶ Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- ▶ Monsieur le Président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- ▶ Madame la Présidente du CNAREP Citron Jaune

Six candidats au maximum seront présélectionnés selon un principe de parité femme-homme, après concertation entre l'Etat (direction générale de la création artistique et direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur), la Ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône, le Département des Bouches-du-Rhône, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la présidente du CNAREP, **mi-décembre 2020**.

Les candidat(e)s présélectionné(e)s devront élaborer un projet artistique et culturel en s'appuyant sur la note d'orientation qui leur sera remise présentant le CNAREP, l'environnement culturel et artistique de la région ainsi que tout élément utile à sa rédaction.

L'ensemble des documents présentant le projet artistique des candidats devra parvenir aux destinataires précités **le 24 janvier 2021 avant minuit**, par voie électronique [format pdf]. L'audition des candidats devant le jury s'effectuera **en février 2021**.

Au terme de la procédure de sélection, le/la candidat(e) retenu(e) par le jury devra recevoir l'agrément de la ministre de la Culture, pour une prise de fonction envisagée **au 1^{er} avril 2021**. Il/elle devra donc prendre toutes les dispositions utiles pour être opérationnel(le) à cette date.